



OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC A CARACTERE ECONOMIQUE

EXPLOITATION D'UNE PETITE RESTAURATION SUCREE

Esplanade Jean-Marie Louvel à CAEN (14)

REGLEMENT DE CONSULTATION

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES
AVANT LE MERCREDI 04 NOVEMBRE 2026 - 12 h 00

Adresse de remise des offres :

**La réponse électronique est obligatoire mais aucune signature électronique n'est exigée au stade du dépôt du pli.
La signature sera exigée du seul exploitant retenu.**

Sommaire

PREAMBULE.....	3
1. CADRE JURIDIQUE	5
2. CARACTERISTIQUES DES PRESTATIONS DU COCONTRACTANT	5
3. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION	5
a. Contenu du dossier de consultation	5
b. Mise à disposition du dossier de consultation	5
c. Remise des offres	6
d. Modalités de remise des offres	7
e. Critères de jugement des offres	7
f. Renseignements complémentaires	7
g. Calendrier prévisionnel à titre indicatif	8

PREAMBULE

Contexte :

La Ville de Caen, Station classée de tourisme, reçoit chaque année des milliers de visiteurs attirés par son Histoire et son environnement remarquable.

Très animée durant les fêtes de fin d'année, la Ville s'illumine pour le plus grand plaisir du public. En particulier, l'hôtel de ville et son esplanade sont ornés avec son Calendrier de l'Avent, offrant un spectacle apprécié par de nombreux visiteurs.

Dans le souci d'assurer un accueil de qualité à l'ensemble de ses visiteurs sur l'esplanade Jean-Marie Louvel, en marge du Marché de Noël, la Ville souhaite confier, pour une durée de 1 an, renouvelable pour une durée de 1 (un) ans et dans la limite de 2 (deux) ans au maximum, à raison de 30 jours par an, à un opérateur économique un emplacement dédié à la commercialisation de crêpes, gaufres, marrons chauds, boissons chaudes et autres confiseries.

C'est l'objet du présent appel à candidature pour exploiter un espace d'environ 15 m² sur l'esplanade Jean-Marie Louvel, face à l'hôtel de ville.

1. CADRE JURIDIQUE

La présente procédure de consultation est organisée selon les dispositions du code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L 2122-1-1, en vue de la passation d'une convention d'autorisation d'occupation du domaine public.

2. OBJET DE L'AUTORISATION

La présente consultation a pour objet la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public de la collectivité, sans constitution de droits réels, en vue de l'exploitation d'un point de petite restauration sucrée aux frais et risques de l'exploitant.

L'autorisation d'occupation du domaine public sera délivrée pour une activité à caractère économique de crêpier et confiseur. L'activité comprend :

- La mise en place d'une installation de vente à emporter temporaire, de type chalet, ou d'un foodtruck,
- La vente de crêpes, gaufres, marrons chauds, boissons chaudes et autres confiseries. La vente de vin/cidre chaud sera autorisée, par décision municipale, à raison de 5 périodes de 48 heures, sur la durée de l'AOT, soit 30 jours par an, en marge du Marché de Noël, pendant 2 ans maximum
- Le service,
- L'évacuation des déchets,
- La désinfection et l'hygiénisation des matériels mis à disposition du public,
- L'entretien courant dont dépend l'attractivité du site.

Le projet de convention joint au dossier de consultation définit les caractéristiques essentielles de l'exploitation et notamment la durée, la redevance et les modalités de l'exploitation.

3. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

a. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend :

- L'avis d'appel à candidature
- Le présent règlement de consultation
- Le projet de convention
- Un cadre de réponse technique et financier
- Les annexes techniques
- Le plan d'implantation

b. Mise à disposition du dossier de consultation

Dès la publication de l'avis sur le site de la Ville, le dossier de consultation est mis à disposition gratuitement, par voie électronique, en accès direct sur le profil d'acheteur suivant <https://www.achatpublic.com>.

Le dossier de consultation n'est expédié ni par envoi postal ni par courrier électronique.

Pour télécharger le dossier de consultation, il est fortement recommandé aux candidats de s'identifier et d'indiquer clairement le nom de l'opérateur effectuant le téléchargement ainsi que l'ensemble des coordonnées nécessaires (adresse postale, numéro de téléphone et une adresse électronique valide) permettant, le cas échéant, d'établir de façon certaine une correspondance avec le candidat concerné.

Dans le cas contraire, la ville de Caen ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un défaut d'information et notamment des éventuels compléments ou modifications au dossier de consultation et réponses aux questions susceptibles d'être portées à la connaissance des candidats.

c. Remise des offres

Les candidats doivent remettre un dossier comprenant les pièces suivantes :

- ▶ Une présentation de l'entreprise :
 - Nom de l'entreprise
 - Forme juridique envisagée
 - Coordonnées complètes
 - Une présentation des références et expériences similaires, et des qualifications du dirigeant dans le domaine
- ▶ Une note de présentation du projet, contenant a minima :
 - La qualité et l'origine des produits
 - La nature et la tarification des prestations et des formules
 - La description des installations d'accueil avec projection visuelle (plan de travail, comptoir d'accueil (dessin, ou photo montage)
 - Une description des équipements annexes (chevalet, corbeilles, mobilier extérieur etc.)
 - Un plan des aménagements intérieurs (comptoir de service, plan de travail, espace réfrigéré, espace pour réchauffer)
 - Horaires d'ouverture au public durant la période d'occupation du domaine public
 - Les actions de développement durable visant la réutilisation des emballages et couverts, la réduction et le recyclage des déchets, respect des circuits courts, produits de saison etc...
- ▶ Les conditions d'installation et de gestion de l'activité, les dispositifs mis en place pour répondre aux contraintes de pratique, de l'espace et de l'environnement
- ▶ La liste des besoins et des demandes qui pourront être faites auprès des services de la Ville

- ▶ L'organisation des moyens humains envisagés (effectifs, qualification)
- ▶ Le cadre de réponse technique et financier complété
- ▶ Le projet de convention d'occupation du domaine public complété
- ▶ Tout document permettant d'apprécier les garanties financières apportées.

d. Modalités de remise des offres

Les dossiers des candidats doivent être remis **au plus tard le 04 novembre 2026, 12 heures.**

Cette remise des dossiers intervient uniquement par transmission par voie électronique sur le profil d'acheteur de la collectivité, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatpublic.com>;

e. Critères de jugement des offres

Dès réception, les projets seront analysés par une commission composée de la Maire-adjointe chargé du commerce et de l'artisanat ainsi que de représentants du Service Commerce et de la direction des ressources juridiques et de la commande publique.

Les propositions seront analysées et classées en vertu des critères suivants appréciés au regard des éléments présentés par le candidat dans son dossier et plus particulièrement dans les éléments listés ci-après :

1 / La valeur technique - 60 points :

- Qualité des installations : mobiliers, équipements mobiles ou foodtruck, structures,
- Qualité des prestations proposées, variété des produits, ...
- Éléments de développement durable :
 - Origine et qualité des produits
 - Actions visant à la réduction de la consommation électrique
 - Actions visant à la réutilisation des emballages et couverts, la réduction des déchets, le recyclage des déchets,
- Jours d'ouverture et horaires proposés par le candidat durant la période d'occupation du domaine public.

2/ L'expérience et les références - 20 points

3/ La valeur économique et financière – 20 points

- Prix des prestations et des formules
- Cohérence économique du projet

La ville de Caen se réserve la possibilité de recevoir en entretien et de négocier avec un ou plusieurs candidats présentant la ou les meilleures propositions suite à l'analyse des offres. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

f. Renseignements complémentaires et visite du site

L'esplanade Jean-Marie Louvel à Caen étant en accès libre, les candidats ont la possibilité de se rendre sur le site. Le plan de l'espace mis à disposition est annexé au présent dossier de consultation.

Les candidats, souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, devront formuler leurs demandes par écrit et en langue française en transmettant impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur de la collectivité, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatpublic.com>.

Les questions devront impérativement être adressées **avant le 29/10/2026, 14 heures**.

Les réponses anonymisées seront transmises à l'ensemble des candidats.

g. Calendrier prévisionnel à titre indicatif

